

États financiers de

**PORTEFEUILLE CANADIEN DE  
FONDS DE REVENU ET DE  
CROISSANCE EDGEPOINT**

Exercice clos le 31 décembre 2024



## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur externe du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport de l'auditeur figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer  
Chef de la direction et administrateur  
Le 20 mars 2025



Norman Tang  
Chef des finances  
Le 20 mars 2025

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

Aux porteurs de parts du Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (l'**« entité »**), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023;
  - les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
  - les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
  - les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
  - ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;
- (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### ***Responsabilités de la direction***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

#### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.  
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada  
Le 20 mars 2025

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

**États de la situation financière**  
*(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)*  
*Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023*

	2024	2023
<b>Actifs</b>		
Placements à la juste valeur* (note 7)	2 525 355 \$	2 097 168 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	529 972	378 159
Intérêts et autres débiteurs	8 184	6 666
Dividendes à recevoir	3 396	5 367
Montants à recevoir pour les parts souscrites	2 147	2 852
Montants à recevoir pour les titres vendus	727	14
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	71	10 136
Total des actifs	<b>3 069 852 \$</b>	<b>2 500 362 \$</b>
<b>Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	15 373 \$	– \$
Montants à payer pour les parts rachetées	1 773	859
Montants à payer pour les titres achetés	1 304	44
Total des passifs	<b>18 450 \$</b>	<b>903 \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<b>3 051 402 \$</b>	<b>2 499 459 \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	1 022 650 \$	868 695 \$
Série A(N)	535 713	457 735
Série AT4	2 616	1 871
Série A(N)T4	2 530	1 212
Série F	861 592	679 066
Série F(N)	557 787	429 715
Série FT4	6 927	4 567
Série F(N)T4	8 181	4 391
Série I	53 406	52 207
Nombre de parts en circulation		
Série A	33 000 195	31 869 156
Série A(N)	17 311 249	16 815 702
Série AT4	97 024	76 157
Série A(N)T4	93 793	49 236
Série F	27 849 755	24 957 228
Série F(N)	17 917 765	15 694 387
Série FT4	254 639	184 354
Série F(N)T4	301 389	177 602
Série I	1 691 881	1 881 005
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	30,99 \$	27,26 \$
Série A(N)	30,95	27,22
Série AT4	26,97	24,57
Série A(N)T4	26,98	24,61
Série F	30,94	27,21
Série F(N)	31,13	27,38
Série FT4	27,20	24,77
Série F(N)T4	27,14	24,72
Série I	31,57	27,76

\*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Tye Bousada, administrateur

Geoff MacDonald, administrateur

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

**États du résultat global**  
(en milliers, sauf les montants par part)  
Exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Intérêts aux fins des distributions	50 724 \$	39 831 \$
Dividendes	33 934	33 884
Produits tirés du prêt de titres (note 13)	–	4
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 428	(504)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	127 717	111 604
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(8 315)	(4 696)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	275 214	144 793
Total des produits	480 702 \$	324 916 \$
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 4)	34 151 \$	27 463 \$
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	1 182	924
Droits de dépôt	82	40
Droits de garde	73	67
Communications aux porteurs de parts	52	39
Frais de comptabilité	37	50
Honoraires d'audit	26	25
Frais juridiques	12	11
Honoraires du comité d'examen indépendant	9	8
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	3 708	2 981
Coûts d'opérations	1 129	945
Retenue d'impôts étrangers	269	358
Total des charges	40 730 \$	32 911 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(308)	(239)
Charges nettes	40 422 \$	32 672 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	440 280 \$	292 244 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	144 859 \$	98 128 \$
Série A(N)	77 027	53 162
Série AT4	355	148
Série A(N)T4	253	125
Série F	126 362	81 330
Série F(N)	80 733	51 360
Série FT4	927	428
Série F(N)T4	936	422
Série I	8 828	7 141
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	4,47 \$	3,31 \$
Série A(N)	4,50	3,34
Série AT4	3,95	3,09
Série A(N)T4	3,88	3,07
Série F	4,78	3,61
Série F(N)	4,82	3,63
Série FT4	4,23	3,18
Série F(N)T4	4,14	3,29
Série I	5,18	3,88

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

**États de l'évolution de l'actif net attribuable  
aux porteurs de parts rachetables  
(en milliers, sauf le nombre de parts)  
Exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023**

	Série A		Série A(N)		Série AT4	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	868 695 \$	710 095 \$	457 735 \$	383 841 \$	1 871 \$	870 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	144 859	98 128	77 027	53 162	355	148
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	153 796	177 310	66 748	79 260	1 035	1 331
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	22 598	29 742	12 947	16 782	16	24
Rachat de parts rachetables	(143 505)	(115 226)	(65 466)	(58 117)	(517)	(401)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(9 882)	(9 374)	(5 978)	(5 620)	(26)	(16)
Gains en capital	(13 911)	(21 980)	(7 300)	(11 573)	(36)	(48)
Remboursement de capital	—	—	—	—	(82)	(37)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	153 955	158 600	77 978	73 894	745	1 001
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 022 650 \$	868 695 \$	535 713 \$	457 735 \$	2 616 \$	1 871 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	31 869 156	28 441 882	16 815 702	15 396 614	76 157	37 357
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	5 985 108	7 772 604	2 705 516	3 615 702	40 605	55 256
Rachat de parts rachetables	(4 854 069)	(4 345 330)	(2 209 969)	(2 196 614)	(19 738)	(16 456)
Solde à la clôture de l'exercice	33 000 195	31 869 156	17 311 249	16 815 702	97 024	76 157
		Série A(N)T4		Série F		Série F(N)
		2024	2023	2024	2023	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 212 \$	786 \$	679 066 \$	526 007 \$	429 715 \$	323 534 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	253	125	126 362	81 330	80 733	51 360
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	1 208	606	177 683	159 573	112 109	98 378
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	40	36	23 121	25 083	15 882	16 617
Rachat de parts rachetables	(67)	(264)	(115 844)	(81 778)	(61 826)	(40 183)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(24)	(13)	(17 043)	(13 961)	(11 213)	(9 120)
Gains en capital	(35)	(31)	(11 753)	(17 188)	(7 613)	(10 871)
Remboursement de capital	(57)	(33)	—	—	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 318	426	182 526	153 059	128 072	106 181
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 530 \$	1 212 \$	861 592 \$	679 066 \$	557 787 \$	429 715 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	49 236	33 705	24 957 228	21 108 434	15 694 387	12 902 141
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	47 137	26 398	6 820 372	6 933 736	4 315 168	4 299 584
Rachat de parts rachetables	(2 580)	(10 867)	(3 927 845)	(3 084 942)	(2 091 790)	(1 507 338)
Solde à la clôture de l'exercice	93 793	49 236	27 849 755	24 957 228	17 917 765	15 694 387

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

**États de l'évolution de l'actif net attribuable  
aux porteurs de parts rachetables (suite)**  
(en milliers, sauf le nombre de parts)  
Exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

	Série FT4		Série F(N)T4		Série I	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	4 567 \$	1 728 \$	4 391 \$	2 137 \$	52 207 \$	47 121 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	927	428	936	422	8 828	7 141
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	2 345	3 714	3 692	2 780	1 573	4 097
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	58	33	110	82	1 941	2 278
Rachat de parts rachetables	(552)	(1 026)	(496)	(738)	(8 906)	(5 533)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(127)	(86)	(140)	(80)	(1 509)	(1 566)
Gains en capital	(95)	(116)	(111)	(108)	(728)	(1 331)
Remboursement de capital	(196)	(108)	(201)	(104)	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 360	2 839	3 790	2 254	1 199	5 086
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	6 927 \$	4 567 \$	8 181 \$	4 391 \$	53 406 \$	52 207 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	184 354	73 583	177 602	91 231	1 881 005	1 854 198
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	91 003	152 485	142 624	116 554	116 610	231 142
Rachat de parts rachetables	(20 718)	(41 714)	(18 837)	(30 183)	(305 734)	(204 335)
Solde à la clôture de l'exercice	254 639	184 354	301 389	177 602	1 691 881	1 881 005

	Total	
	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 499 459 \$	1 996 119 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	440 280	292 244
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	520 189	527 049
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	76 713	90 677
Rachat de parts rachetables	(397 179)	(303 266)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(45 942)	(39 836)
Gains en capital	(41 582)	(63 246)
Remboursement de capital	(536)	(282)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	551 943	503 340
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	3 051 402 \$	2 499 459 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	440 280 \$	292 244 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 428)	504
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements	(127 717)	(111 604)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	8 315	4 696
Variation (de l'appréciation) de la dépréciation latente sur les placements et les dérivés	(275 214)	(144 793)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(1 518)	(633)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 971	(2 034)
Achats de placements	(702 603)	(536 658)
Produit de la vente de placements	703 331	573 836
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(8 315)	(4 696)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	37 102 \$	70 862 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(11 346) \$	(12 688) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	520 894	525 950
Montant versé au rachat de parts rachetables	(396 265)	(303 709)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	113 283 \$	209 553 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	150 385 \$	280 415 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 428	(504)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	378 159	98 248
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	529 972 \$	378 159 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	243 128 \$	257 291 \$
Placements à court terme	286 844	120 868
	529 972 \$	378 159 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	49 206 \$	39 198 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	35 636 \$	31 492 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

**Tableau du portefeuille de placements**  
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)  
Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
<b>Titres de participation</b>				
<i>Services de communications</i>				
85 979	Cogent Communications Holdings Inc.	7 399 \$	9 525 \$	0,31 %
		7 399	9 525	0,31 %
<i>Produits de consommation discrétionnaire</i>				
850 613	Restaurant Brands International Inc.	57 956	79 694	2,61 %
506 321	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., catégorie A	18 844	34 253	1,12 %
1 525 977	AutoCanada Inc.	22 858	26 445	0,87 %
294 213	Linamar Corporation	17 002	16 708	0,55 %
31 924	Ross Stores Inc.	3 448	6 942	0,23 %
58 293	Evolution AB	7 610	6 459	0,21 %
208 562	Mattel Inc.	5 024	5 315	0,17 %
		132 742	175 816	5,76 %
<i>Produits de consommation de base</i>				
105 995	Dollar Tree Inc.	14 707	11 418	0,37 %
		14 707	11 418	0,37 %
<i>Énergie</i>				
6 838 048	CES Energy Solutions Corporation	29 257	67 833	2,22 %
1 943 253	PrairieSky Royalty Limited	43 873	54 469	1,79 %
644 114	Tourmaline Oil Corporation	28 068	42 846	1,40 %
3 835 696	Advantage Energy Limited	17 745	37 820	1,24 %
3 453 821	Computer Modelling Group Limited	25 709	36 783	1,20 %
1 079 269	Total Energy Services Inc.	9 798	12 466	0,41 %
4 610 840	Pulse Seismic Inc.	12 335	11 020	0,36 %
377 288	Matr Corporation	5 254	4 769	0,16 %
520 224	Calfrac Well Services Limited	4 044	1 972	0,07 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 313	0,04 %
260 431	National Energy Services Reunited Corporation, bons de souscription, 6 juin 2025	193	146	0,01 %
3 280	Advantage Oil & Gas Limited	28	32	0,00 %
		178 054	271 469	8,90 %
<i>Services financiers</i>				
651 554	Brookfield Corporation	25 375	53 832	1,77 %
459 122	Onex Corporation	28 159	51 550	1,69 %
687 881	Guardian Capital Group Limited, catégorie A	17 352	29 338	0,96 %
1 127 337	Fairfax India Holdings Corporation	18 325	25 934	0,85 %
31 841	Guardian Capital Group Limited	919	1 392	0,04 %
213 160	Urbana Corporation	213	1 223	0,04 %
128 150	Crown Capital Partners Inc.	1 072	217	0,01 %
		91 415	163 486	5,36 %
<i>Produits financiers</i>				
44 379	Brookfield Asset Management Limited, catégorie A	1 915	3 460	0,11 %
		1 915	3 460	0,11 %
<i>Soins de santé</i>				
819 813	Koninklijke Philips NV	29 973	29 785	0,98 %
40 363	Roche Holding AG	16 967	16 334	0,54 %
12 001	Elevance Health Inc.	7 194	6 364	0,21 %
37 916	Revvity Inc.	6 156	6 083	0,20 %
89 970	DRI Healthcare Trust, bons de souscription, 8 février 2028	335	241	0,01 %
		60 625	58 807	1,94 %
<i>Produits industriels</i>				
1 927 141	Gestion de parc de véhicules Element	16 041	56 003	1,83 %
431 411	RB Global Inc.	33 340	55 971	1,83 %
1 049 302	ATS Corporation	34 520	46 001	1,51 %
1 267 422	Badger Infrastructure Solutions Limited	41 464	45 475	1,49 %
165 582	Dayforce Inc.	13 808	17 290	0,57 %
65 842	AMETEK Inc.	14 392	17 061	0,56 %
41 773	Norfolk Southern Corporation	13 306	14 093	0,46 %
44 731	Lincoln Electric Holdings Inc.	11 735	12 054	0,40 %
149 992	Alfa Laval AB	7 158	9 015	0,29 %
353 000	Techtronic Industries Company Limited	6 448	6 697	0,22 %
135 844	PHI Group Inc.	1 504	4 882	0,16 %
203 500	Minebea Mitsumi Inc.	4 756	4 777	0,16 %
105 821	PHI Group Inc., bons de souscription, 4 septembre 2044	1 297	4 563	0,15 %
		199 769	293 882	9,63 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements (suite)*  
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)  
Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
<b><i>Technologies de l'information</i></b>				
22 351	Constellation Software Inc.	18 998	99 348	3,26 %
474 785	Topicus.com Inc.	35 632	57 705	1,89 %
1 388 402	Dye & Durham Limited	17 372	24 409	0,80 %
101 811	Applied Materials Inc.	25 810	23 801	0,78 %
3 225 281	Blackberry Limited	16 224	17 525	0,57 %
62 695	Qualcomm Inc.	11 587	13 844	0,45 %
386 896	Tucows Inc.	30 349	9 610	0,32 %
45 171	TE Connectivity PLC	7 811	9 283	0,30 %
67 061	Lumine Group Inc.	1 097	2 759	0,09 %
511 283	Optiva Inc.	23 030	1 406	0,05 %
22 351	Constellation Software Inc., droit de vote restreint, bons de souscription, 22 août 2028	155	—	— %
		188 065	259 690	8,51 %
<b><i>Assurances</i></b>				
104 573	Fairfax Financial Holdings Limited	58 455	209 146	6,85 %
		58 455	209 146	6,85 %
<b><i>Matières</i></b>				
4 693 448	Redevances aurifères Osisko Limitée	64 740	122 170	4,00 %
215 614	Franco-Nevada Corporation	34 191	36 422	1,19 %
1 197 256	Altius Minerals Corporation	14 995	31 871	1,05 %
1 433 230	Hudbay Minerals Inc.	8 744	16 711	0,55 %
117 945	Berry Global Group Inc.	8 895	10 964	0,36 %
459 241	Barrick Gold Corporation	10 904	10 237	0,34 %
795 290	G Mining Ventures Corporation	6 514	8 589	0,28 %
465 900	Nippon Paint Holdings Company Limited	4 303	4 356	0,14 %
3 636 363	Solitaro Zinc Corporation	2 720	3 107	0,10 %
1 007 097	Western Copper and Gold Corporation	1 913	1 521	0,05 %
457 169	Calibre Mining Corporation	877	983	0,03 %
		158 796	246 931	8,09 %
<b><i>Immobilier</i></b>				
152 464	Mainstreet Equity Corporation	5 364	31 065	1,02 %
3 997 972	Artis Real Estate Investment Trust	29 672	29 425	0,96 %
1 221 228	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	21 364	27 014	0,89 %
438 479	Altus Group Limited	22 936	24 555	0,80 %
292 591	Boardwalk Real Estate Investment Trust	8 686	18 799	0,62 %
1 962 435	Dundee Corporation, catégorie A	3 599	2 806	0,09 %
209 790	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	3 291	1 882	0,06 %
		94 912	135 546	4,44 %
<b><i>Services publics</i></b>				
6 033 049	Algonquin Power & Utilities Corporation	51 288	38 491	1,26 %
		51 288	38 491	1,26 %
<b><i>Actions privilégiées</i></b>				
59 260	BCE Inc., actions privilégiées, série Y	912	976	0,03 %
59 000	BCE Inc., taux variable, actions privilégiées, série AJ	908	969	0,03 %
3 300	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 7	62	80	0,01 %
		1 882	2 025	0,07 %
<b>Total des titres de participation</b>		1 240 024 \$	1 879 692 \$	61,60 %
<b>Valeur nominale (en \$)</b>				
<b><i>Titres à revenu fixe</i></b>				
<b><i>Obligations de sociétés</i></b>				
22 921	BlackBerry Limited, convertible, 3,000 %, 15 février 2029	30 780	40 567	1,33 %
28 678	Thomson Reuters Corporation, remboursable, 2,239 %, 14 mai 2025	28 944	28 549	0,94 %
26 078	McDonald's Corporation, remboursable, 3,125 %, 4 mars 2025	25 898	26 065	0,85 %
22 550	Intact Corporation financière, remboursable, 3,691 %, 24 mars 2025	22 426	22 564	0,74 %
15 695	Constellation Software Inc., taux variable, série 1, remboursable, 10,400 %, 31 mars 2040	18 214	18 654	0,61 %
11 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	13 763	14 891	0,49 %
13 715	Artis Real Estate Investment Trust, série E, 5,600 %, 29 avril 2025	13 643	13 726	0,45 %
13 480	Dollarama Inc., remboursable, 5,084 %, 27 octobre 2025	13 548	13 655	0,45 %
11 600	Bell Canada, remboursable, 2,750 %, 29 janvier 2025	11 387	11 593	0,38 %
9 400	Original Wempi Inc., série B1, remboursable, 7,791 %, 4 octobre 2027	9 400	10 185	0,33 %
7 085	Optiva Inc., débentures garanties de type « Toggle », remboursable, 9,750 %, 20 juillet 2025	9 511	10 184	0,33 %
6 577	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 13,500 %, 31 mars 2027	8 447	10 094	0,33 %
10 000	Tenaz Energy Company, 12,000 %, 14 novembre 2029	10 000	10 064	0,33 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

**Tableau du portefeuille de placements  
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts) (suite)**  
**Au 31 décembre 2024**

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net	
6 951	DRI Healthcare Trust, série C, 7,500 %, 23 avril 2074	9 156	9 992	0,33 %	
9 718	NFI Group Inc., convertible, 5,000 %, 15 janvier 2027	8 877	9 329	0,31 %	
9 244	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	9 724	9 097	0,30 %	
8 857	Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, remboursable, 3,600 %, 2 juin 2025	9 006	8 858	0,29 %	
8 800	Enbridge Inc., remboursable, 2,440 %, 2 juin 2025	9 088	8 762	0,29 %	
6 158	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	7 444	8 567	0,28 %	
5 800	Gestion de parc de véhicules Element, 6,271 %, 26 juin 2026	7 682	8 487	0,28 %	
5 905	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	6 669	8 285	0,27 %	
8 150	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	8 149	7 931	0,26 %	
	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remboursable, 4,055 %, 24 novembre 2025		7 930	0,25 %	
5 025	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	6 775	7 524	0,25 %	
7 000	AtkinsRealis Group Inc., série 7, remboursable, 7,000 %, 12 juin 2026	7 109	7 282	0,24 %	
6 248	Realogy Group LLC/Co-Issuer Corporation, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	6 307	7 202	0,24 %	
7 000	Mondelez International Inc., remboursable, 4,625 %, 3 juillet 2031	6 956	7 186	0,24 %	
	Calfrac Holdings Limited Partnership, remboursable, 10,875 %, 15 mars 2026		5 147	6 653	0,22 %
5 000	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	6 398	6 606	0,22 %	
4 870	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	5 678	6 510	0,21 %	
4 206	EchoStar Corporation, remboursable, 10,750 %, 30 novembre 2029	5 764	6 508	0,21 %	
	Bank of America Corporation, taux variable, remboursable, 3,515 %, 24 mars 2026		6 454	6 491	0,21 %
4 045	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	5 174	6 129	0,20 %	
6 125	Bell Canada, remboursable, 3,350 %, 12 mars 2025	6 522	6 124	0,20 %	
5 445	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,125 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2030	5 158	5 776	0,19 %	
5 635	Intact Corporation financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	5 879	5 655	0,19 %	
3 805	Interface Inc., remboursable, 5,500 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2028	4 230	5 378	0,18 %	
3 525	DISH Network Corporation, remboursable, 11,750 %, 15 novembre 2027	4 649	5 373	0,18 %	
	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029		5 268	5 321	0,17 %
3 870	Embecta Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	4 561	5 305	0,17 %	
5 575	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	5 256	5 223	0,17 %	
5 000	Tourmaline Oil Corporation, série 1, remboursable, 2,077 %, 25 janvier 2028	5 000	4 782	0,16 %	
	Mullen Group Limited, convertible, remboursable, 5,750 %, 30 novembre 2026		3 782	4 651	0,15 %
4 500	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,362 %, 22 novembre 2029	4 500	4 572	0,15 %	
3 742	Cooper Standard Automotive Inc., remboursable, 5,625 %, 15 mai 2027	2 586	4 565	0,15 %	
3 300	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	4 268	4 490	0,15 %	
3 100	Lindblad Expeditions LLC, remboursable, 6,750 %, 15 février 2027	3 733	4 482	0,15 %	
3 005	Carpenter Technology Corporation, remboursable, 7,625 %, 15 mars 2030	3 679	4 431	0,14 %	
4 370	Brookfield Corporation, remboursable, 4,820 %, 28 janvier 2026	4 428	4 421	0,15 %	
3 019	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	3 908	4 363	0,14 %	
3 175	GraffTech Global Entreprises Inc., remboursable, 9,875 %, 23 décembre 2029	3 407	4 324	0,14 %	
3 000	I-80 Gold Corporation, 8,000 %, 22 février 2027	4 061	4 312	0,14 %	
4 305	Gibson Energy Inc. remboursable, 2,450 %, 14 juillet 2025	4 324	4 279	0,14 %	
2 972	TKC Holdings Inc., remboursable, 6,875 %, 15 mai 2028	3 576	4 249	0,14 %	
	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,230 %, 1 <sup>er</sup> octobre 2025		3 800	4 194	0,14 %
	Enbridge Inc., taux variable, série C, remboursable, 6,625 %, 12 avril 2078		4 035	4 114	0,14 %
3 913	Depository Trust & Clearing Corporation, taux variable, série D, remboursable, 3 000 perpétuel, 3,375 %		3 635	4 085	0,13 %
3 000	Flowserve Corporation, remboursable, 3,500 %, 1 <sup>er</sup> octobre 2030	3 940	3 940	0,13 %	
3 800	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,420 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2026	3 766	3 803	0,12 %	
3 700	Transcontinental Inc., 2,667 %, 3 février 2025	3 700	3 696	0,12 %	
3 600	Location de camions Penske Canada Inc., 5,440 %, 8 décembre 2025	3 600	3 663	0,12 %	
3 790	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	3 585	3 640	0,12 %	
2 500	HEICO Corporation, 5,250 %, 1 <sup>er</sup> août 2028	3 576	3 629	0,12 %	
2 500	Diageo Capital PLC, 5,200 %, 24 octobre 2025	3 437	3 615	0,12 %	
3 600	Reliance Limited Partnership, remboursable, 3,836 %, 15 mars 2025	3 788	3 601	0,12 %	
2 500	Bristow Group Inc., remboursable, 6,875 %, 1 <sup>er</sup> mars 2028	3 176	3 578	0,12 %	
2 375	Bath & Body Works Inc., 6,694 %, 15 janvier 2027	2 854	3 500	0,12 %	
2 745	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	2 854	3 470	0,11 %	
3 450	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 446	3 366	0,11 %	
2 300	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	2 999	3 300	0,11 %	
2 403	Farfetch US Holdings Inc., emprunt à terme, 27 septembre 2027	3 061	3 264	0,11 %	
3 100	CAE Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	3 189	3 228	0,11 %	

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

**Tableau du portefeuille de placements  
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts) (suite)**  
**Au 31 décembre 2024**

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
2 222	Emerald Expositions Holding Inc., emprunt à terme, 7,250 %, 22 mai 2026	2 893	3 215	0,11 %
3 216	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	3 188	3 172	0,10 %
3 050	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	3 156	3 109	0,10 %
2 375	EchoStar Corporation, remboursable, 6,750 %, 30 novembre 2030	2 959	3 101	0,10 %
2 018	EchoStar Corporation, convertible, 3,875 %, 30 novembre 2030	3 142	3 058	0,10 %
3 000	Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, série I, remboursable, 2,168 %, 23 juin 2025	2 824	2 983	0,10 %
2 960	Sienna Senior Living Inc, série B, remboursable, 3,450 %, 27 février 2026	3 109	2 951	0,10 %
2 750	Intact Corporation financière, taux variable, remboursable, 4,125 %, 31 mars 2081	2 750	2 724	0,09 %
2 735	Dream Summit Industrial Limited Partnership, série A, remboursable, 2,150 %, 17 septembre 2025	2 517	2 708	0,09 %
1 985	SK Invictus Intermediate II SARL, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	2 125	2 674	0,09 %
1 810	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	2 188	2 607	0,09 %
1 690	Dye & Durham Limited, convertible, 8,625 %, 15 avril 2029	2 292	2 560	0,08 %
2 660	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	2 485	2 543	0,08 %
2 500	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	2 500	2 505	0,08 %
1 568	New Gold Inc., remboursable, 7,500 %, 15 juillet 2027	1 668	2 275	0,07 %
1 525	Dye & Durham Limited, emprunt à terme, 11 avril 2031	2 035	2 222	0,07 %
1 536	First Eagle Holdings Inc., emprunt à terme, 2 février 2027	2 040	2 216	0,07 %
1 515	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	2 026	2 191	0,07 %
2 100	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 5,700 %, 26 mars 2029	2 100	2 189	0,07 %
2 195	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	2 187	2 150	0,07 %
2 250	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	2 153	2 141	0,07 %
1 500	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	1 923	2 122	0,07 %
1 440	Generac Holdings Inc., 11 décembre 2026	1 881	2 090	0,07 %
1 500	McKesson Corporation, remboursable, 0,900 %, 3 décembre 2025	1 947	2 086	0,07 %
1 439	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,900 %, 1 <sup>er</sup> février 2025	1 920	2 066	0,07 %
2 000	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, série A, remboursable, 1,662 %, 22 décembre 2025	2 000	1 966	0,06 %
1 800	Costal Gaslink Pipeline Limited Partnership, série A, 4,673 %, 30 juin 2027	1 800	1 852	0,06 %
1 600	Whitecap Resources Inc., remboursable, 4,382 %, 1 <sup>er</sup> novembre 2029	1 600	1 614	0,05 %
1 000	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	1 286	1 422	0,05 %
1 000	Advance Auto Parts Inc., remboursable, 1,750 %, 1 <sup>er</sup> octobre 2027	1 326	1 284	0,04 %
1 250	Pembina Pipeline Corporation, taux variable, série 1, remboursable, 4,800 %, 25 janvier 2081	1 250	1 200	0,04 %
1 177	TELUS Corporation, série CV, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	1 271	1 181	0,04 %
1 100	Reliance Limited Partnership, remboursable, 2,680 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2027	1 100	1 067	0,03 %
1 035	Bell Canada, remboursable, 3,550 %, 2 mars 2026	1 104	1 036	0,03 %
1 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de choix, série Q, remboursable, 2,456 %, 30 novembre 2026	934	982	0,03 %
1 000	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	1 000	977	0,03 %
1 000	Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	1 000	966	0,03 %
750	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 <sup>er</sup> février 2032	749	943	0,03 %
850	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série J, remboursable, 3,546 %, 10 janvier 2025	846	850	0,03 %
750	Gibson Energy Inc., taux variable, série 20-A, remboursable, 5,250 %, 22 décembre 2080	750	732	0,02 %
750	Granite REIT Holdings Limited Partnership, remboursable, 2,378 %, 18 décembre 2030	750	678	0,02 %
640	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, série D, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	640	627	0,02 %
640	Ventas Canada Finance Limited, série G, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	639	626	0,02 %
425	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 6,625 %, 13 mai 2027	534	611	0,02 %
427	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	531	581	0,02 %
400	Wells Fargo & Company, 3,874 %, 21 mai 2025	398	400	0,01 %
400	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,850 %, 14 juillet 2027	400	392	0,01 %
150	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	145	149	0,01 %
		598 725	639 516	20,96 %
<b>Obligations d'État</b>				
3 275	Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	2 926	3 176	0,10 %
3 075	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 <sup>er</sup> mars 2027	2 790	2 971	0,10 %
		5 716	6 147	0,20 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu  
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements  
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts) (suite)  
Au 31 décembre 2024*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	<b>Total des titres à revenu fixe</b>	604 441 \$	645 663	21,16 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 122)		
	<b>Total des placements</b>	1 843 343 \$	2 525 355	82,76 %
	Contrats de change à terme (note 9)		(15 302)	(0,50) %
	Autres actifs moins les passifs		541 349	17,74 %
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	3 051 402 \$		100,00 %

## **1. Le Fonds**

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les états de la situation financière. Les parts de série A et de série AT4 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT4 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T4, de série F(N) et de série F(N)T4 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

## **2. Base d'établissement**

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 20 mars 2025.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

## **3. Informations significatives sur les méthodes comptables**

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créiteurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

### **3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

### **3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### **b) Parts rachetables**

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

#### **c) Monnaie étrangère**

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les états du résultat global.

#### **d) Comptabilisation des produits**

Les intérêts aux fins des distributions tirées des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-

dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

#### **e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

#### **f) Impôts**

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

#### **g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées**

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2024, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

#### **4. Opérations entre parties liées**

##### a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est élevé à 34,2 millions de dollars (31 décembre 2023 : 27,5 millions de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire aux 31 décembre 2024 et 2023. Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds.

Série A et série AT4	1,70 %
Série A(N) et série A(N)T4	1,70 %
Série F et série FT4	0,70 %
Série F(N) et série F(N)T4	0,70 %

##### b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les coûts répartis ont totalisé 0,4 million de dollars (31 décembre 2023 : 0,4 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

##### c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

##### d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les états du résultat global.

## **5. Impôts sur le résultat**

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujetti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédent ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédent ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2024, le Fonds avait des pertes suspendues de 6,0 millions de dollars (15 décembre 2023 : 4,1 millions de dollars).

## **6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés**

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur

titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée ci-après.

	2024	2023
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	11	11
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	7 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

## **7. Évaluation de la juste valeur**

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

## 7. Évaluation de la juste valeur (suite)

### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient trois placements privés dans des actions qui ont été classés au niveau 3 (31 décembre 2023 : trois placements). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

### b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient deux titres à revenu fixe qui ont été classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2023 : deux titres). La juste valeur de ces placements a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers.

### c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les états de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2024 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 868 693 \$	– \$	10 999 \$	1 879 692 \$
Titres à revenu fixe	–	625 487	20 176	645 663
Contrats de change à terme	–	71	–	71
Contrats de change à terme	–	(15 373)	–	(15 373)
<b>Total</b>	<b>1 868 693 \$</b>	<b>610 185 \$</b>	<b>31 175 \$</b>	<b>2 510 053 \$</b>

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2023 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 523 486 \$	– \$	7 626 \$	1 531 112 \$
Titres à revenu fixe	–	548 777	16 929	565 706
Options	–	350	–	350
Contrats de change à terme	–	10 136	–	10 136
<b>Total</b>	<b>1 523 486 \$</b>	<b>559 263 \$</b>	<b>24 555 \$</b>	<b>2 107 304 \$</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 394,6 millions de dollars (31 décembre 2023 : profit de 251,7 millions de dollars).

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, aucun titre n'a été transféré entre les niveaux.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 aux 31 décembre 2024 et 2023.

31 décembre 2024 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	7 626 \$	16 929 \$
Placements acquis au cours de la période	335	2 588
Variation du profit latent sur les placements	3 038	659
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>10 999 \$</b>	<b>20 176 \$</b>

## 7. Évaluation de la juste valeur (suite)

		Titres à revenu fixe
31 décembre 2023 (en milliers)	Actions	
Solde à l'ouverture de la période	6 608 \$	9 202 \$
Placements acquis au cours de la période	–	8 153
Placements cédés au cours de l'exercice		
Profit réalisé (perte réalisée)	(1 845)	(931)
Variation du profit latent sur les placements	2 863	505
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>7 626 \$</b>	<b>16 929 \$</b>

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2024 correspondait à un profit de 3,7 millions de dollars (31 décembre 2023 : profit de 1,9 million de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2024 et 2023.

## 8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

### Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

### Facteurs de risque

#### a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

#### i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2024, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 94,0 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2023 : 76,6 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

## 8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujetti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme		% de l'actif net
			(en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	
Dollar américain	513 461	17 146	(443 836)	86 771	2,84 %
Euro	29 785	–	(17 427)	12 358	0,40 %
Franc suisse	16 334	–	–	16 334	0,54 %
Couronne suédoise	15 474	–	–	15 474	0,51 %
Yen japonais	9 133	–	–	9 133	0,30 %
Dollar de Hong Kong	6 697	–	–	6 697	0,22 %
	590 884	17 146	(461 263)	146 767	4,81 %

  

31 décembre 2023					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme		% de l'actif net
			(en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	
Dollar américain	369 171	15 306	(307 162)	77 315	3,09 %
Livre sterling	19 954	–	–	19 954	0,80 %
Couronne suédoise	6 132	–	–	6 132	0,25 %
Euro	21 023	–	(17 155)	3 868	0,15 %
	416 280	15 306	(324 317)	107 269	4,29 %

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 7,3 millions de dollars ou 0,2 % du total de l'actif net (31 décembre 2023 : 5,4 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

### iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2024		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		193 958 \$
De 1 à 3 ans		177 953
De 3 à 5 ans		180 422
Plus de 5 ans		93 330
		645 663 \$

31 décembre 2023		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		109 936 \$
De 1 à 3 ans		199 908
De 3 à 5 ans		165 499
Plus de 5 ans		90 363
		565 706 \$

Au 31 décembre 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 6,0 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net (31 décembre 2023 : 5,9 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la durée moyenne pondérée modifiée de 1,86 an selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2023 : 2,12 ans). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

### b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 31 décembre 2023.

## 8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

31 décembre 2024	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,20	0,95
AA	0,41	1,97
A	1,79	8,43
BBB	10,19	48,13
BB	1,58	7,51
B	2,60	12,27
CCC	0,86	4,06
Non évalués	3,53	16,68
	21,16	100,00

31 décembre 2023	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,37	1,69
AA	1,40	6,14
A	2,22	9,81
BBB	9,38	41,50
BB	2,63	11,58
B	2,72	12,01
CCC	0,98	4,33
Non évalués	2,93	12,94
	22,63	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2024	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
À payer pour les parts rachetées	1 773	–	1 773
Charges à payer et autres crébiteurs	1 304	–	1 304
Contrats de change à terme	–	15 373	15 373

  

31 décembre 2023	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
À payer pour les parts rachetées	859	–	859
Charges à payer et autres crébiteurs	44	–	44

## **8. Risques liés aux instruments financiers (suite)**

### d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

## **9. Tableau des contrats de change à terme**

31 décembre 2024				
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)
30 avril 2025	38 250 \$ US	54 802 \$ CA	1,4327	71 \$
				71 \$
23 janvier 2025	34 500 \$ US	46 365 \$ CA	1,3439	(3 183)
23 janvier 2025	49 617 \$ CA	34 500 \$ US	0,6953	(69)
3 février 2025	20 000 \$ US	27 623 \$ CA	1,3812	(1 089)
4 février 2025	9 250 \$ US	12 550 \$ CA	1,3567	(729)
12 février 2025	13 500 \$ US	18 574 \$ CA	1,3759	(801)
18 février 2025	45 000 \$ US	61 992 \$ CA	1,3776	(2 576)
18 février 2025	62 750 \$ US	88 040 \$ CA	1,4030	(1 996)
20 février 2025	7 500 \$ US	10 448 \$ CA	1,3930	(313)
25 février 2025	52 250 \$ US	72 301 \$ CA	1,3838	(2 651)
4 mars 2025	11 700 EUR	17 349 \$ CA	1,4828	(78)
13 mars 2025	18 500 \$ US	26 245 \$ CA	1,4187	(277)
24 mars 2025	26 250 \$ US	36 532 \$ CA	1,3917	(1 084)
26 mars 2025	16 250 \$ US	22 757 \$ CA	1,4004	(527)
				(15 373) \$
Nombre total de contrats	14	Juste valeur nette		(15 302) \$

## **10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers**

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les états de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force

exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des états de la situation financière.

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)						
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	71	71	–	–	–	71
Contrats de change à terme – passifs	(15 373)	(15 373)	–	11 020	(4 353)	

  

31 décembre 2023 (en milliers de dollars)						
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	10 136	10 136	–	–	–	10 136
Contrats de change à terme – passifs	–	–	–	–	–	–

## **11. Participations dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées**

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'*IFRS 10, États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les *États de la situation financière*.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

31 décembre 2024	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,1 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	8,3 %
AutoCanada Inc.	Canada	Entreprise associée	6,6 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,2 %

31 décembre 2023	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	8,6 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	8,3 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,2 %

## **12. Prêts de titres**

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit aux 31 décembre 2024 et 2023.

	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	31 décembre 2023 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	—	—
Garanties (autres qu'en trésorerie)	—	—

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les états du résultat global.

	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	31 décembre 2023 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	—	6
Commissions des agents – CIBC Mellon	—	(2)
Produits tirés du prêt de titres	—	4